

**PROCES VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 30 MAI 2022 A 20H30**

Date de convocation : 25/05/2022

Effectif légal du conseil municipal : 11

Présents :

X	Philippe BRUN	X	Odette GAILHOT
X	Alice MALARTRE	X	Yves SANIAL
X	Michel RIBES	X	Thierry MICHEL
X	Laurence EXBRAYAT	X	Alain ROMÉAS
X	Jeanne PRADIER	X	Michel LEYDIER
X	Alexandre MALARTRE		

Absent(s) : 0

Excusé(s) représenté(s) : 0

Secrétaire de séance : Alice Malartre

ORDRE DU JOUR :

- 1- **Approbation du compte rendu du 12/03/2022**
- 2- **CAP 43 – subvention départementale présentation des projets**
- 3- **Eglise : présentation des devis – choix du projet**
- 4- **Tableau des élections**
- 5- **Divers**

1- Approbation du compte rendu du 12/03/2022

Le Conseil Municipal par 11 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, approuve ce compte rendu

2- CAP 43 – subvention départementale présentation des projets

Un dossier de subvention dans le cadre du CAP 43 (dispositif de solidarité territoriale) du département) sera établi pour le financement des projets de réaménagement du chemin qui rejoint le stade vers la maison de Jean Paul Rique, et l'amélioration des réseaux d'eau vers l'ancien garage de Régis Ribbes route du Gerbier.

2 devis ont été fait par le bureau d'étude AB2R :

- Aménagement réseaux EP vers la départementale 36 pour un montant de : 34 492 € HT
Ou une option avec ouverture de fosse pour un montant de 27 588 € HT
- Aménagement piétonnier avec revêtement en pavés en pierre naturelle pour un montant de 21 975 €
Ou une option avec pose de dalle évergren en remplacement des pavés pour un montant de 13 175 €

3- Eglise : présentation des devis – choix du projet

Adrien FONLUPT architecte du patrimoine du bureau d'étude croisée d'archi accompagné de l'ingénieur structure nous ont présenté le projet pour la rénovation de l'église.

2 solutions sont proposées :

Solution 1

En sécurisant la structure par la pose de confortement double tirants pour un montant H.T de 491 437 €

Solution 2

Suppression des murs maçonnés des combles et création d'une charpente triangulées en acier pour un montant H.T de 570 437 €.

Le conseil municipal décidé à l'unanimité le choix de la solution 2.

Un dossier de subvention sera déposé à la région, ainsi qu'un dossier pour appel aux dons par la fondation du patrimoine

3 Tableau des élections

Bureau de vote du 12 juin 2022			
8 h – 10 h 30	10 h 30 – 13 h	13 h – 15 h 30	15 h 30 – 18 h
Philippe	Philippe	Laurence	Michel Leydier Thierry
Alexandre	Laurence	Odette	Odette
Alain	Michel Ribes	Jeanne	Alice

Bureau de vote du 19 juin 2022			
8 h – 10 h 30	10 h 30 – 13 h	13 h – 15 h 30	15 h 30 – 18 h
Laurence	Michel Leydier	Yves	Yves
Jeanne	Odette	Philippe	Alice
Alain	Michel Ribes	Michel Ribes Alice	Philippe

4 Questions diverses

A la demande de l'Auberge des Calades un courrier sera envoyé pour justifier par écrit le motif du refus à leur demande de fermer la rue de la croix du château pour les périodes de Juillet et Août.

Le dimanche 19 juin aura lieu la Davalade organisé par Christian Roche du Puy en Velay.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 10 h 30